

LE

SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ



UN COIN DU PESAGE DE SAINT-CLOUD

CHRONIQUE

Il est une époque de l'année où l'on s'attend à voir les parieurs se calmer, c'est bien en ce moment où les courses de deux ans font les frais du menu quotidien. Or, il n'en est rien. Quelle que soit la confusion des champs composés d'inédits ou de quasi-inconnus, les joueurs n'en continuent pas moins à alimenter le pari mutuel. Et en fait ils n'ont pas tort, car leur lucidité paraît aussi nette dans ces épreuves, obscures par définition, que dans les courses de vieux chevaux dont les éléments sont connus. Ils ont trouvé pour se défendre un système fort simple ; sans discuter ils partagent leurs préférences entre les représentants de l'écurie Vanderbilt et de l'écurie Edmond Blanc.

Jamais la série de la casaque orange n'aura été plus brillante, tous ses représentants réussissent successivement à passer le poteau. Quand ils échouent à leur première tentative, ce qui est l'exception, ils se réhabilitent à la suivante. Et les rares épreuves que l'écurie de la Fouilleuse ne réussit pas à s'adjuger sont inmanquablement l'apanage de l'écurie rivale de Poissy.

À ce partage exclusif les autres propriétaires assistent sans espoir. Ils ne comptent que sur le temps pour décimer les deux armées ennemies. Sans les leçons du passé qui nous apprennent que les lauréats de deux ans se retrouvent bien rarement eux-mêmes la saison suivante, nous assisterions sans doute à un désarmement général.

À quelle cause attribuer cette précocité singulière des élèves de ces deux grandes écuries ? Certes l'origine y est pour quelque chose. Nous sommes habitués maintenant à la vitesse foudroyante de ces Flying Fox, courtauds, musclés, pesants, qui se jettent dans le train avec une stupéfiante rapidité, grâce à la verticalité de leurs rayons ; leur action répétée, leur poids en font le type des vrais flyers capables de dépenser en quelques centaines de mètres autant d'énergie que des animaux d'un modèle plus allongé, d'une action plus lente, peuvent en écouler en deux mille mètres.

Mais quelle que soit leur naissance, quel que soit leur modèle, les élèves de la Fouilleuse se trouvent plus vite en possession de leur qualité que la moyenne. Ne voyons-nous pas Quai des Fleurs, un Delaunay qui a emprunté à son père son développement de rayons ; Porte Maillot, une fille de ce Gardefeu dont presque tous les produits sont tardifs, participer de la forme de la maison ? Je sais bien que ces deux vainqueurs ont pour mères des filles de Flying Fox ; de même les produits d'Ajax peuvent avoir délaissé les aptitudes paternelles pour revenir à celles de leur grand-père.

L'argument n'opère pas, en tout cas, en ce qui concerne l'écurie Vanderbilt. On ne s'attendait guère à voir Maintenon produire des flyers ; lui-même fut un cheval de distance moyenne, son père a donné un ensemble de chevaux de fond.

En outre, les produits du jeune étalon lui empruntent sa silhouette étendue qui ne favorise pas la répétition des foulées et par conséquent désavantage dans le *jump-off*. Avec une légère infériorité dans l'ensemble sur les champions de la casaque orange, infériorité que l'on peut attribuer à une adaptation moins parfaite, les représentants de la casaque blanche brillent encore d'un éclat incomparable. Il faut donc chercher à leur précocité d'autres raisons.

Très probablement un élevage intensif, dans lequel rien n'est ménagé pour hâter le développement du poulain, contribue à lui donner une avance sensible sur ses contemporains, mais il ne manque pas de studs aujourd'hui où l'on pousse sans réserve à la nourriture. C'est donc du côté de l'entraînement qu'il faut chercher la solution du problème. Il se trouve précisément que les deux grandes écuries ont à leur disposition des terrains particuliers et notamment de vastes pistes en herbe dont elles font un usage quotidien alors que les entraîneurs du commun se servent constamment des routes sablées et ne vont sur le ground que par occasion. Ne serait-ce pas là, la véritable explication d'une avance qui s'affirme avec régularité tous les ans ?

Et ne faudrait-il pas voir dans la même raison, la qualité des terrains, la supériorité que les deux ans anglais galopant constamment sur le gazon de Newmarket affirment par rapport aux poulains de notre élevage ? Il paraît paradoxal à première vue, en effet, que le climat anglais favorise l'éclosion plus rapide de l'animal. C'est cependant un fait.

Quoi qu'il en soit de l'hypothèse que nous émettons, il n'y a rien à faire pour le moment contre les deux écuries en forme. Dans la huitaine écoulée, M. Edmond Blanc a vu ses couleurs triompher avec

Jarnac, encore un descendant de cette Alta qui a fourni tant de gagnants ; avec Permanent, un demi-frère de Lord Burgoyne, mais par Flying Fox ; avec Radial, un poulain d'Ajax et de Chrysothémis. Enfin, Quai des Fleurs a renouvelé le succès de ses débuts, battant de nouveau Monsieur Guérin.

En revanche, la casaque orange a subi un échec assez sensible à Ostende, dans le Grand Critérium. Grâce à sa riche allocation de 50.000 fr., d'autant plus tentante que durant le mois de juillet le règlement limite à 5.000 fr. le montant des courses de deux ans en France, le great event d'Ostende réunit la fleur des jeunes chevaux. C'est même en se basant sur les engagements effectués par les diverses écuries qu'on essaie de procéder à un premier classement entre les animaux déjà vus. M. Edmond Blanc avait, dans son lot, accordé la préférence à Porte Maillot ; je ne sais si Quai des Fleurs n'aurait pas mieux défendu les intérêts de la maison. Tout en figurant honorablement en renouvelant sa performance du Tremblay puisqu'elle précède encore Weinacht et Bugler, la fille de Gardefeu n'a pu finir que quatrième, succombant non seulement contre l'inédite Pétulance, mais aussi contre deux poulains belges. La place de Cyrille, un fils de Talion et de Priam, n'est pas sans laisser planer quelque doute sur la classe du lot. Malgré les progrès de l'élevage flamand, malgré la récente victoire d'Équité dans le Grand Prix d'Ostende, on ne peut se faire à l'idée qu'à un écart de poids peu sensible, deux chevaux belges aient départagé à l'arrivée ce que nous avons de mieux comme two year old en France. Il faut dire que nos voisins qui courent depuis plus de deux mois sont autrement aguerris et que l'expérience dans une certaine mesure leur tient lieu de qualité. Ceci dit sans contester, nous le répétons, les progrès très sensibles de l'élevage belge.

Puisque la casaque orange succombait, la victoire ne pouvait aller qu'à la casaque blanche. Pétulance était cependant fort délaissée dans le ring. On lui tenait rigueur de l'échec de sa compagne de boxe Sightly, à Sandown Park ; sans tenir compte des conditions défavorables dans lesquelles la sœur d'Oversight avait accompli son voyage, restant 24 heures en route par une chaleur torride, ce qui enlève toute signification à sa défaite, Pétulance n'en a pas moins gagné sinon de bien loin, du moins fort nettement. C'est certainement un sujet d'avenir, retournant bien moins à Maintenon qu'au type de Saint-Simon, son grand-père maternel. C'est, paraît-il, une fort belle pouliche. Nous la jugerons bientôt sur nos hippodromes.

**

Deux expériences à bref délai viennent de mettre en valeur la haute qualité de notre production de demi-sang qu'on ne cesse de décrier, à tort et à travers.

D'abord le Cross Country de Saumur a mis en évidence les allures coulantes et les aptitudes de sauteur des issus de pur sang *par le père ou par la mère*.

À quelques jours de date, une autre démonstration a prouvé une fois de plus que les demi-sang issus d'une autre formule peuvent eux aussi galoper et à fort bonne allure.

Quatorze *trolleurs d'hippodrome* se sont en effet alignés dans une course au galop qu'ils ont fournie dans le meilleur style, le gagnant couvrant la distance de 1.500 mètres avec 85 kilos sur le dos en 1'40" environ sur le pied de 1'06"9/10 le kilomètre, c'est-à-dire à raison de 15 mètres par seconde.

Inutile de dire, n'est-ce pas, que nous nous étendrons avec détails dans notre prochain numéro sur ces deux intéressantes démonstrations.

Tirons-en pour le moment la même conclusion que toutes les tentatives analogues nous ont fait dégager. Dans tous nos pays d'élevage, dans toutes nos races sélectionnées sous le cavalier, on peut trouver des chevaux de selle, des hunters de grande qualité. C'est en les mettant en évidence, en les récompensant par des épreuves appropriées qu'on en augmentera le nombre. C'est en les conservant comme reproducteurs qu'on arrivera à fixer en une variété à caractères définis ces échantillons épars.

Seules les querelles d'école qui divisent depuis deux ans les amis du cheval s'opposent à l'éclosion d'une race de cheval de selle pour poids lourds dont tous les éléments se trouvent sous notre main.

Souhaitons donc que le rapprochement effectué cette année par la Société du Cheval de Guerre et la Société du Demi-Sang soit le gage d'une paix féconde dont l'élevage a bien besoin.

J. R.



Kildare II La Bohème Brume
 Philosophy Assouan II
 Lama II Ramesseum Radis Rose
 SAINT-CLOUD, 14 JUILLET — L'ARRIVÉE DU PRIX HERMIT

NOS GRAVURES

LA réunion du 14 juillet avait attiré à Saint-Cloud un nombreux public et rarement le pesage du coquet hippodrome de la Société du Demi-Sang avait paru plus brillant.

LE PRIX HERMIT (2.200 mètres), grosse épreuve de la journée, réunissait, comme à l'habitude du reste, un lot nombreux et fort bien composé.

Neuf concurrents se présentaient sous les ordres du starter et à défaut des chefs de file actuels, Ossian, Badajoz et Rire aux Larmes, plusieurs chevaux d'excellente classe et d'ordre sensiblement

égal, comme Assouan II, Radis Rose, Ramesseum et Kildare II, semblaient devoir se disputer chèrement la victoire.

Assouan II, de par ses dernières courses, partait pourtant assez nettement favori devant l'écurie Vanderbilt, représentée par Brume et Ramesseum. Radis Rose, qui devait fournir le vainqueur, prenait la

tête dès le départ mais se voyait bientôt remplacé au commandement par Brume qui assurait le train jusqu'au dernier tournant, devant Radis Rose, Kildare II et Ramesseum.

Ce dernier rétrogradait, du reste, à ce moment et La Bohème II et Combronde se rapprochaient vivement.

L'ordre ne changeait du reste pas jusqu'au milieu de la ligne droite. Brume conservait longtemps le meilleur, mais elle devait pourtant s'incliner sur la fin devant Radis Rose, qui



RADIS ROSE, 1^{er} ALEZAN, NÉ EN 1907, PAR EX VOTO ET RADIOLA, APPARTENANT A M. OLRV RÆDERER GAGNANT DU PRIX HERMIT A SAINT-CLOUD

prenait l'avantage à la distance et l'emportait d'une demi-longueur.

La Bohême II faiblissait sur la fin et se faisait ravir la troisième place par Ramesseum, très bien revenu sur la fin. Assouan II se classait cinquième, devant Lama II et Kildare II.

RADIS ROSE naquit en 1907, par Ex Voto et Radiola, chez M. Mirat. Acheté 16.000 francs, yearling, par M. W. Carter, lors d'une vente du Tattersal à Deauville, il débutait à deux ans sous les couleurs de M. Olry Rœderer, son propriétaire actuel, dans le Prix de La Chesnaye, à Compiègne. Disputant six épreuves de plat en cette première saison de courses, Radis Rose remportait deux victoires : le Prix du Tunnel, à Saint-Cloud et le Prix Fernand Regis, à Bordeaux.

A trois ans, le cheval de M. Olry paraissait onze fois sur nos hippodromes, remportant cinq victoires, dont le Prix de Saint-Cloud, le Prix des Haras Nationaux et le Prix Delâtre, à Maisons-Laffitte, le Derby du Midi, à Bordeaux, le Prix Hédouville, à Chantilly, et terminant second du Grand Prix de Bruxelles.

Cette année, Radis Rose avait disputé neuf épreuves, se plaçant à maintes reprises, mais ne remportant qu'une seule victoire, le Prix du Duc d'Aoste, à Longchamp.

Sa victoire dans le Prix Hermit porte ses gains à plus de 150.000 francs d'argent public.

LE PRIX DES CUIRASSIERS (900 mètres), porté au programme de cette même réunion et réservé aux inédits, nous donna l'occasion d'admirer Radial, un pensionnaire de l'écurie Edmond Blanc, fort joli poulain, propre frère de Circé, qui s'adjugea une facile victoire.

Parti en tête avec Cassante et Waldhust, il était débordé un instant, mais, se livrant très courageusement, revenait dans une belle action et s'assurait sur la fin une victoire des plus nettes.

AS D'ATOUT, le gagnant de notre classique Grand Prix de Paris, dont nous donnons ci-contre la photographie, naquit en 1908, par Macdonald II et Anas-

tasia, chez M. le marquis de Ganay, son propriétaire actuel.

Ne courant aucune épreuve à deux ans, il débutait cette année dans le Prix Juigné, à Longchamp, où il terminait second derrière Traversin et devant Farakabad et Saint Ludovic.

Vainqueur du Prix de Capeyron, à Maisons-Laffitte, devant Golden et Thuya, et du Prix Reiset, à Longchamp, devant Sea Lord et

Joyeux V, le cheval du marquis de Ganay terminait non placé dans le Prix Lupin, derrière Alcantara II, Shetland et Rubinat II, puis il remportait, avant sa victoire dans notre grande épreuve classique, le Prix des Acacias, à Longchamp, devant Mirambo et Bibre, et le Prix de la Pelouse, à Chantilly, devant Manzanarès et Arménienne.

De petite taille (il mesure, en effet, 1 m. 54), As d'Atout est d'un modèle absolument irréprochable. Plein de muscles et de sang, admirable sous le brillant

de sa robe, il donne l'impression d'une véritable peinture.

Fils de l'excellent cheval de M. Caillault, Mac Donald II, et de la vaillante Anastasie, le poulain de l'écurie de Ganay a prouvé qu'il possédait au suprême degré la tenue qui était le propre de ses devanciers de sa mère Anastasie et du frère de celle-ci, Amer Picon.

Les victoires de ces deux chevaux sont encore, en effet, présentes à la mémoire de tous et les avaient classés au tout premier rang de nos stayers.

As d'Atout a donc, on le voit, de qui tenir et sa victoire sur les 3.000 mètres de Longchamp a prouvé sa valeur et sa qualité.

As d'Atout est engagé dans le Prix du Conseil Municipal à Longchamp et dans les Prix Le Sancy et Edgard Gillois au Tremblay ; il a gagné déjà cette saison 419.000 francs d'argent public et se classe, à l'heure actuelle, comme le cheval ayant rapporté le plus cette saison à son propriétaire. Après lui viennent Alcantara II avec 365.325 francs, Badajoz 218.975 francs et Combourg 198.725.

Son propriétaire, le sympathique marquis de Ganay, tient également, à l'heure actuelle avec 463.340 francs, le record des sommes gagnées en 1911.



Waldhust Radial Cassante
SAINT-CLOUD, 14 JUILLET — L'ARRIVÉE DU PRIX DES CUIRASSIERS



RADIAL (G. STERN), Pⁿ B., NÉ EN 1909, PAR AJAX ET CHRYSOTHÉMIS
APPART. A M. EDMOND BLANC, RENTRANT AU PESAGE APRÈS SA VICTOIRE
DANS LE PRIX DES CUIRASSIERS



AS D'ATOUT

POULAIN NOIR, NÉ EN 1908, PAR MACDONALD II ET ANASTASIE, APPARTENANT A M. LE MARQUIS DE GANAY, GAGNANT DU GRAND PRIX DE PARIS

LE CONCOURS HIPPIQUE DE NARBONNE

CHACQUE année le Concours Hippique de Narbonne remporte un complet succès et attire dans la coquette cité méridionale les gentlemen et les officiers les plus réputés du monde des concours.

Celui de 1911 n'aura pas failli à la règle, son succès en effet fut grand encore et le nombre des partants dans les nombreuses épreuves portées au programme dépassa tout ce que l'on avait vu jusqu'à ce jour.

Cette belle manifestation sportive et mondaine, attendue avec impatience par le Tout-Narbonne élégant, fut favorisée par un temps radieux, et eut le don d'attirer un public aussi nombreux que select dans les coquettes tribunes érigées pour la circonstance.

Les épreuves portées au programme des trois journées du concours furent toutes fort intéressantes.

De nombreux engagés se présentèrent au départ de chacune d'elles et nous firent applaudir, malgré la sévérité des obstacles, toute une série de parcours impeccables.

La Coupe Militaire revenait à un vétéran des concours, Filister, fort joliment monté par le lieutenant Angla, du 9^e chasseurs, dont les succès dans les concours méridionaux ne se comptent plus.

Le Prix de la Coupe, doté d'un premier prix de 1.000 fr. offert par la ville de Narbonne et d'un objet d'art, se disputait sur un parcours de 14 obstacles d'au moins 1^m10 avec mur et barre de 1^m20.

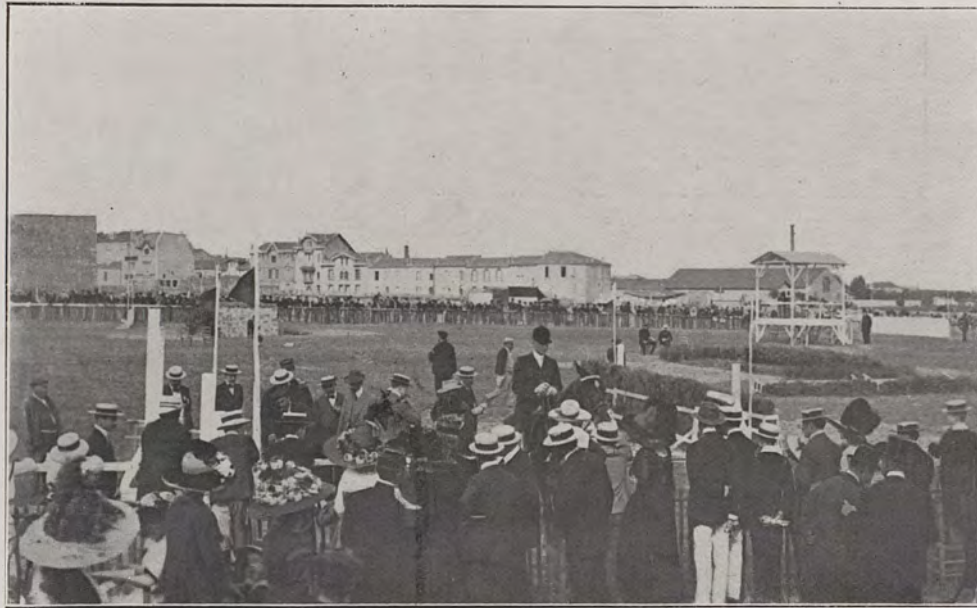
Rugby, un très bon cheval appartenant à M. Santolini et monté par M. de Pruneli, s'assura la victoire dans cette belle épreuve.

Le jeune Renault de Tauzia, âgé de treize ans, fils du gentleman-rider bien connu dans le Midi, qui s'était déjà fait remarquer lors du concours de l'an dernier, a monté cette année dans presque toutes les épreuves, avec une énergie et une décision qu'envièrent bon nombre de nos habits rouges, un ravissant poney appartenant à M. Mir.

Le Concours Hippique de Narbonne, dont tout le succès revient à la jeune et déjà florissante Société Hippique de Narbonne, était organisé pour la troisième fois.

En résumé, concours en tous points réussi, organisation irréprochable, épreuves intéressantes, public aussi nombreux que choisi et c'est plus qu'il n'en faut pour assurer le succès d'une telle manifestation.

La Société Hippique de Narbonne peut donc être fière du résultat qu'elle a acquis; trois ans lui ont suffi pour s'implanter définitivement; un mouvement est maintenant créé, l'essor est donné et l'annuel Concours Hippique de Narbonne est en passe de prendre place au tout premier rang des manifestations



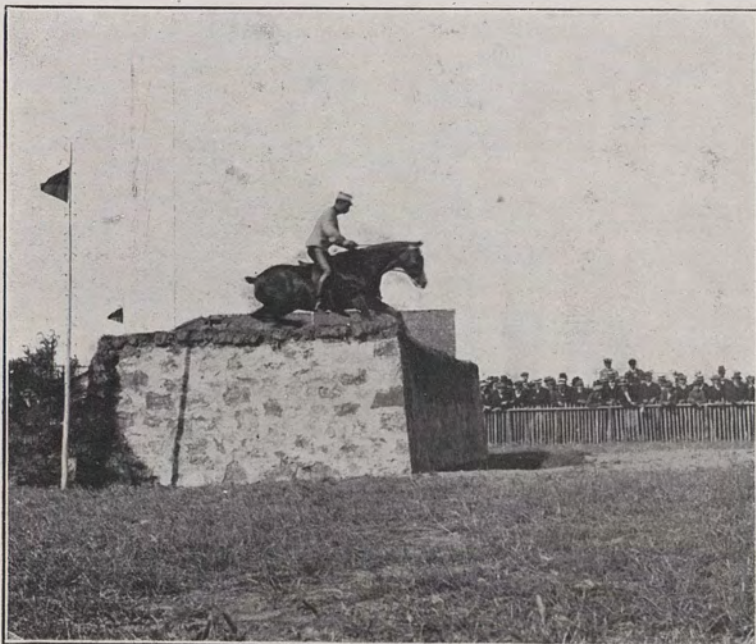
VUE GÉNÉRALE DU CONCOURS HIPPIQUE DE NARBONNE

similaires du Midi de la France.

Voici pour terminer la composition des différents jurys qui fonctionnèrent à la satisfaction de tous.

Epreuves militaires : MM. les généraux Dumoriez et Baril, le colonel Crochard et M. de Metz, chef d'escadron du 19^e régiment de dragons.

Epreuves civiles : MM. Fernand de Montel, Joseph de Lacroix, Kunoltz-Lordat, Emile Gritton et Louis Robert.



LE PASSAGE DU TALUS



LE SAUT DE L'OXER

LE CONCOURS HIPPIQUE DE ROUBAIX

A l'occasion de son 25^e anniversaire — étape rarement franchie par une société privée ne disposant d'aucune espèce de subvention — le Club Hippique de Roubaix avait organisé, le mois dernier, une importante réunion de concours hippique qu'il avait dotée de plus de dix mille francs de prix.

Malheureusement le temps ne se mit pas de la partie et la pluie vint à plusieurs reprises troubler ces réunions. Cependant nous eûmes le dimanche la compensation d'une fin d'après-midi très ensoleillée; elle mit en valeur la belle décoration florale des tribunes et de la piste, chaque année en progrès et qui fait de la réunion du Club Hippique de Roubaix un des plus jolis concours qui soient.

Le succès sportif fut complet et un grand nombre de concurrents prirent part aux épreuves. A côté des anciens obstacles gros et sautants qui ont fait la réputation de la piste de Roubaix, ils en trouvèrent de nouveaux se rapprochant le plus possible des obstacles naturels, soit un imposant vol-poom et aussi un obstacle qui, par sa nouveauté, présentait pour beaucoup de chevaux une réelle difficulté: une barrière de prairie fermant l'entrée et la sortie d'une sorte de couloir formé par deux haies de sapins; au milieu de ce couloir se trouvait un passage de route profond de 1^m20 et complètement à pic.

Nous sommes heureux de constater qu'aucun accident ne se produisit pendant le concours, ce qui prouve bien que les gros obstacles naturels ne sont pas dangereux.

Voici les résultats des différentes épreuves :



LA PRÉSENTATION DES CHEVAUX ATTELÉS AU CONCOURS HIPPIQUE DE ROUBAIX

Samedi 17 juin.

Prix d'Essai : 700 francs de prix : 1. Ducky, MM. Rousseau ; 2. Dakar, M. J. Delesalle ; 2. Sirocco, M. Et. Motte ; 2. Royal Eagle, M. F. Réquillart ; 5. Passe-Passe, M. Dehaussy ; 6. Palissen, M. J. Delesalle (3 seconds *ex aequo*).

Chevaux de selle : Hunters : 1. Drag, à M. Aug. Poullier ; 2. Ténébreuse, à M. Aug. Poullier ; 3. Germinal, à M. le lieutenant Derain.

Prix des Régiments : Officiers : 1. Bergère, lieutenant Rolland, 27^e dragons ; 2. Sirène, lieutenant de Vilmarest, 6^e chasseurs ; 3. Negro, lieutenant de Vilmarest, 6^e chasseurs.

Dimanche 18 juin.

Prix des Veneurs : Officiers : 1. Cocotte, lieutenant Langlois, 12^e cuirassiers ; 2. Clara, lieutenant Dehaussy, 4^e cuirassiers ; 3. Bergère, lieutenant Rolland, 27^e dragons.

Prix des Habits Rouges : 1.800 francs de prix : 1. Moya Lady, M. Rousseau ; 2. Vive le Drapeau, M. Guyot ; 3. Old Maid, M. Bossut.

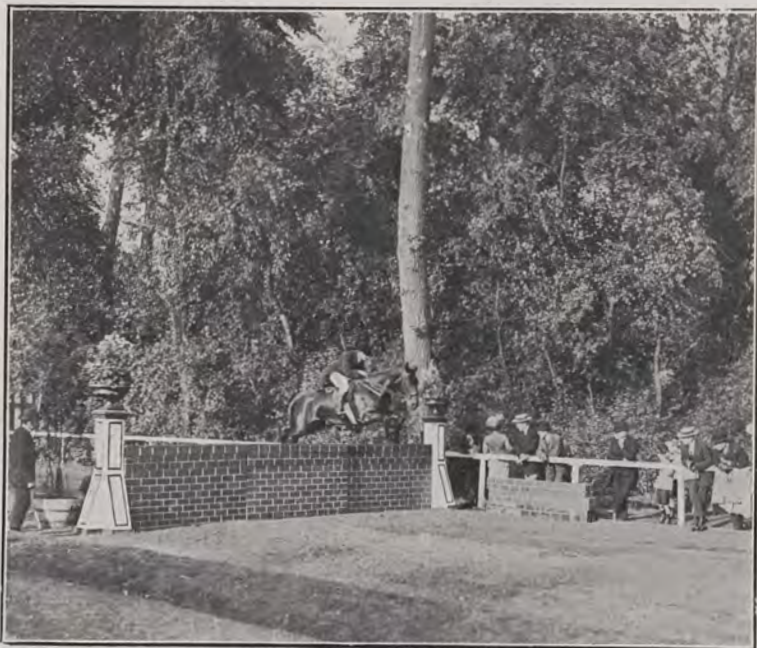
Sauts couplés par 4 : Officiers : Dindon, lieutenant Brault, 6^e chasseurs ; Leister, lieutenant de Malrèche, 9^e cuirassiers ; Girofla, commandant Iardinois, 6^e chasseurs ;

Vide Gousset, lieutenant Florenville, 9^e cuirassiers.

Lundi 19 juin.

Grand Prix du Club : 2.700 francs de prix : 1. Old Maid, M. Bossut ; 2. Fiametta, M. Dehaussy ; 3. Sapho, M. Kupfenchlaeger.

Prix de Clôture : Officiers : 1. Kite, lieutenant Cleret, 14^e dragons ; 2. Satan, lieutenant Bessières ; 3. Cigarette, capitaine Clerc, état-major, 1^{er} corps ; 4. Farfouilleur, lieutenant Barthe, 9^e cuirassiers.



LE SAUT DU MUR



LA DESCENTE DU TALUS



Le Concours Central Hippique de Reproducteurs

(Suite et fin)

A partir de la 4^e catégorie, tous les reproducteurs classés au catalogue du Concours Central sont des chevaux de trait : ardennais, boulonnais, bretons, nivernais, percherons et mulassiers.

Pour intéresser moins que les autres les lecteurs de ce journal, ces diverses races n'en méritent pas moins quelques lignes ici. Elles représentent notre véritable richesse chevaline, en ce sens que si notre cheptel de demi-sang va diminuant sans cesse de valeur, le stock de nos grosses races conserve sa vogue auprès des acheteurs étrangers et voit ses prix monter tous les ans. Pour asseoir une exploitation hippique, il faudra, dans un avenir rapproché, compter sur ces animaux de rapport pour alimenter l'élevage du cheval près du sang qui, de moins en moins, arrive à faire ses frais.

Dans l'ordre alphabétique, les ardennais sollicitent d'abord l'attention. On les divise en deux groupes : les animaux de taille inférieure et les animaux de taille supérieure à 1^m60. Cette division est arbitraire ; en réalité, elle est assez tranchée, les petits ardennais étant presque tous du type primitif, près de terre, râblés, trapus, communs, même avec leur encolure trop courte et leur grosse tête mal attachée ; les grands ardennais, au contraire, ayant gagné, au contact avec le brabançon, des lignes une certaine élégance, au détriment de la rusticité et peut-être aussi de la force pour un volume donné.

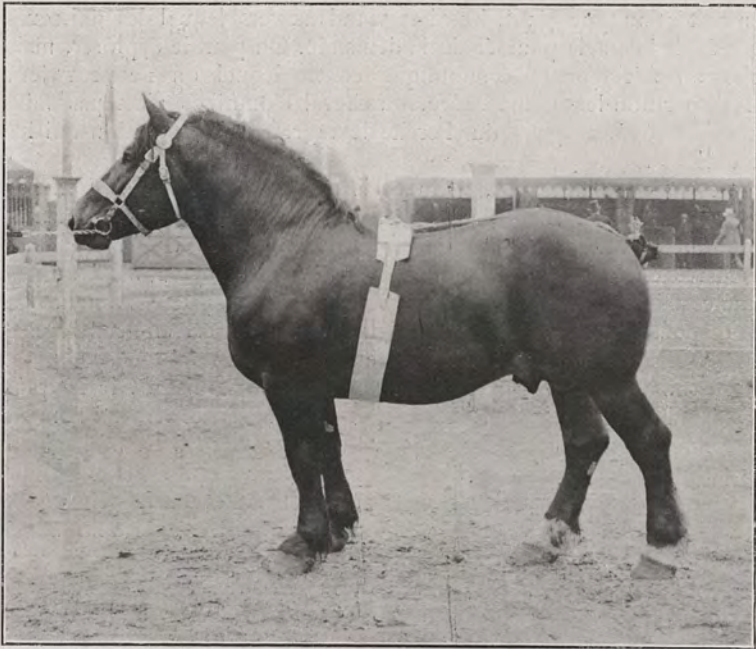
Parmi les deux ans de petite taille, le 1^{er} prix est allé à Robuste, à M. Pature, cheval peu plaisant mais plus épais que Beau Sire, à M. Taton. L'ensemble ne nous a pas paru en progrès sur les années précédentes et la vue du lot n'est pas faite pour me rallier à l'ardennais postier dont rêve M. de Robien.

Dans les trois ans, Mexico du Tronquois, le premier prix, est très supérieur : plus d'ensemble avec une force et une masse qui n'excluent pas une certaine élégance. Mais incontestablement le plus remarquable reste toujours le 1^{er} prix des chevaux âgés, le célèbre Major de Bachant, dont nous avons à diverses reprises publié le portrait ; c'est un bel étalon à grandes lignes ; dans son modèle puissant on ne peut guère lui reprocher que de se rapprocher beaucoup du type du Nord, c'est-à-dire de la grande classe.

Dans celle-ci, Vainqueur, à M. Sénéchal, a eu le 1^{er} prix des deux ans. Cocardas, à M. Leleu, très bel animal, lui aussi, s'est classé en tête des trois ans et Indigène de Beaurain a pris la première place dans les chevaux d'âge. Le prix d'honneur, très disputé entre M. Langrand et M. Leleu, a échappé à ce dernier, dont les juments ont été moins bien classées que celles de son compétiteur.

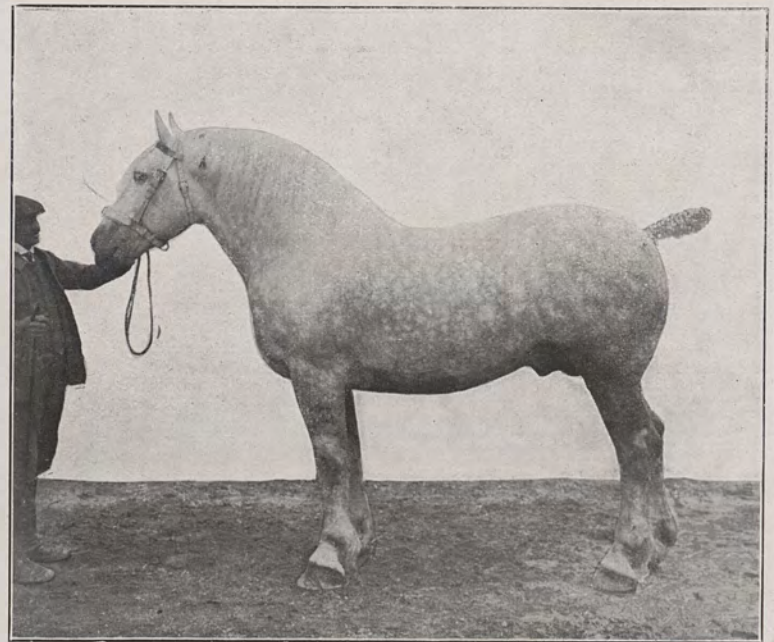


PRÉSENTATION D'UN ARDENNAIS



MEXICO DU TRONQUOIS

3 ANS, APPARTENANT A M. ALBÉRIC LEFEBVRE
1^{er} PRIX DES ÉTALONS ARDENNAIS, MESURANT MOINS DE 1^m60



FARNÈSE

4 ANS, APPARTENANT A M. LE GENTIL
1^{er} PRIX DES ÉTALONS BOULONNAIS, DE 4 ANS ET AU-DESSUS

Ce qu'on peut dire qui soit le plus à l'honneur de la race boulonnaise, c'est qu'elle conserve avec fidélité ses caractères primitifs et même sa robe grise, qui, malgré l'aversion des acheteurs américains, malgré des croisements imprudents, a survécu à toutes les tentatives d'altération. Comme toujours, M. Le Gentil et le baron d'Herlincourt se disputent les premiers prix de toutes les sections.

Dans les poulains de 2 ans, Job, à M. Le Gentil, a battu Jupiter, au baron d'Herlincourt. Dans les trois ans, c'est ce dernier propriétaire qui l'a emporté avec Imposant, devant Impérieux, à M. Gallet, et Isocrate, à M. Le Gentil. Celui-ci, à son tour, prend sa revanche dans les étalons âgés avec Farnèse et il remporte, comme d'habitude, le prix d'honneur pour l'ensemble de son lot, remarquable non seulement par sa très haute qualité, mais encore pour son importance, puisqu'il ne comptait pas moins de 31 sujets choisis.

Fort bien représentés également les trait-bretons. Comme les années précédentes, leur parenté avec les postiers s'affirme éclatante ; le groupe des deux ans cependant, un peu moins distingué qu'aux deux dernières exhibitions, marque une tendance vers la spécialisa-

tion. Plus courts, articulés plus sérieusement, ils sont comparables pour la force aux bons ardennais avec plus d'espèce et des allures plus dégagées. Il ne faudrait cependant pas que cette recherche très naturelle du gros soit acquise au détriment de la physionomie qui caractérisait d'une façon si frappante les bretons de jadis. Nous avons vu moins de ces têtes courtes au chanfrein camus, à l'œil saillant et dilaté, qui s'opposaient à toute confusion entre les chevaux de trait de la péninsule et ceux de toutes les autres races. N'aurait-on pas utilisé les femelles empreintes de ces caractères ethniques à la fabrication du postier lourd actuel et n'aurait-on acquis une partie de l'ampleur du norfolk breton qu'au détriment de l'élégance et de la race chez son cousin germain ?

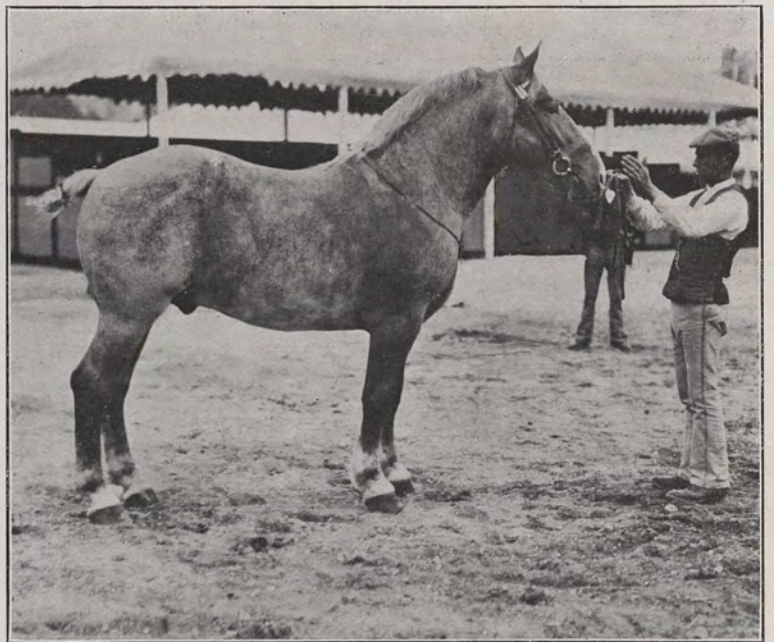
Espérons que cette modification n'est que passagère et que le sol de Bretagne, avec sa tendance à la production des brachycéphales, nous rendra bientôt les belles têtes, les encolures rouées et les tissus fins de naguère.

Jaillir, à M. Mingam, a eu le 1^{er} prix des deux ans, Idès, à M. Kerboul, celui des trois ans, et, dans les vieux chevaux, Hercule, à M. Le



GAULOIS

4 ANS, APPARTENANT A MM. E. ET G. MACAREZ
2^e PRIX DES ÉTALONS ARDENNAIS, MESURANT PLUS DE 1^m60



JAILLIR

2 ANS, APPARTENANT A M. MINGAM
1^{er} PRIX DES POULAINS ENTIERS DE 2 ANS DE RACE BRETONNE



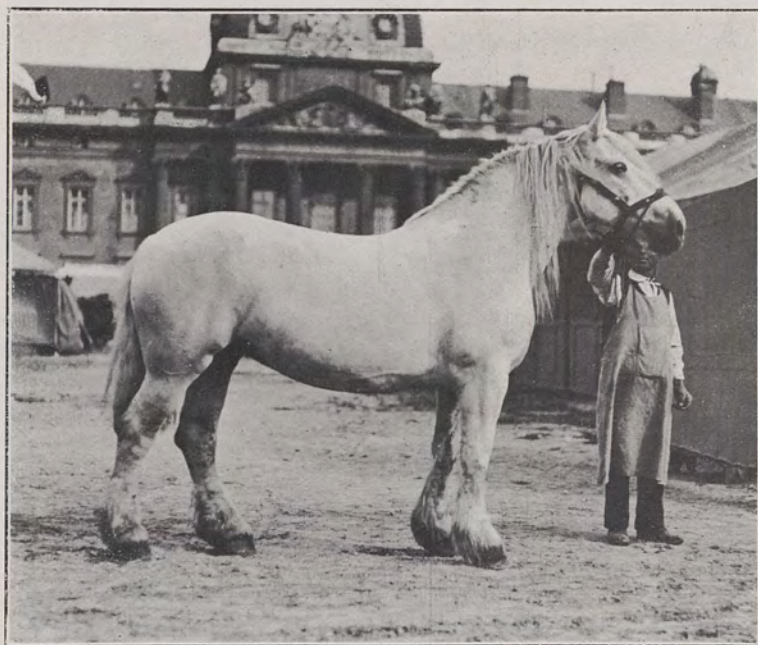
INÉDIT, 3 ANS, APPARTENANT A M. E. BRÉBION
1^{er} PRIX DES ÉTALONS PERCHERONS

Coal, a battu Ermion, à M. Calvez. Finistère et Côtes-du-Nord se sont partagés le gâteau. M. Calvez a eu le prix d'honneur pour l'ensemble de son lot.

Les nivernais sont de toutes nos races celle qui est la moins fine. Elle n'est guère définie que par sa robe noire et aussi par sa taille quelquefois excessive et dont il semble qu'on voit les inconvénients parmi les éleveurs de la région, car elle tend à revenir normale. Les meilleurs sujets sont comparables aux percherons dont ils sont très proches parents ; dans l'ensemble, ils sont plus décousus.

Grâce aux efforts de la Société d'Agriculture de la Nièvre qui a ouvert en 1880 un stud book de cette variété, il ne faut pas désespérer de voir le type se fixer. Quelques jumenteries y sont déjà parvenues, par exemple celle de M. Denis, qui ne trouve guère de concurrents d'ordinaire. Il n'a pas été heureux cette année, puisque le 1^{er} prix des 2 ans lui a été enlevé par Jasmin, à M. Lhoste, celui des 3 ans par Indien, à M. Laporte. Il s'est cependant adjugé le 1^{er} prix des étalons âgés avec Hercule et les deux premières primes des pouliches et des poulinières, de même que le prix d'honneur pour l'ensemble de son lot.

Les percherons forment toujours cet escadron serré et imposant autour duquel évoluent les acheteurs étrangers les plus cossus. Ils



FANY XVI, 4 ANS, APPARTENANT A M. CHARLES NICOLAS — 2^e PRIX
DES JUMENTS DE RACE MULASSIÈRE

en restent au type géant, lourd et viandeux vers lequel les naisseurs ont évolué dans la poussée de la demande. On peut le déplorer, mais c'est un fait d'ordre économique contre lequel on ne peut rien. La disparition lente, mais sûre, du cheval d'omnibus n'est pas faite pour donner aux gens du Perche le regret d'une évolution qui les a enrichis.

Les jurys, maintenant, priment la masse. Jalap, à M. Tacheau, 1^{er} prix de 2 ans, Inédit, à M. Brébion, 1^{er} prix de 3 ans, et surtout Moulinet, à M. Aveline, classé en tête des étalons d'âge, sont des colosses chez qui un développement presque exagéré n'exclut pas une certaine noblesse de lignes et d'expression. Le prix d'honneur que se disputaient d'ordinaire MM. Adeline et Perriot est allé cette année à un troisième larron, M. A. Tacheau.

Passons sans nous arrêter devant le boxe de Badineur, le 1^{er} prix des baudets de 3 ans, à M. Moreau, et devant Frisette III, qui domine le lot des ânesses, avant d'aller jeter un coup d'œil sur les mulassiers, ceux de nos chevaux de trait qui présentent le plus de points de ressemblance avec les shires anglais, dont malheureusement ils n'ont pas le dos. C'est Breton 1^{er}, à M. Vergneault, qui a eu les honneurs de cette division.

En résumé, concours aussi vivant, aussi fourni que les précédents et d'une moyenne aussi élevée. On se prend à regretter que, malheureusement, l'exportation soit devenue aujourd'hui le débouché unique



BADINEUR, 3 ANS, APPARTENANT A M. E. MOREAU
1^{er} PRIX DES BAUDETTS

de tous les éleveurs qui voient se restreindre le marché au moment où leurs efforts de quarante ans les ont amenés à la tête de la production mondiale.

J. R.

A propos du Concours de Vichy

Contrairement à ce que nous avons annoncé dans notre dernier numéro, le premier prix de l'épreuve de fond pour reconnaissance de cavalerie, organisée à l'issue du Concours de Vichy, fut attribué à l'équipe du 2^e régiment de dragons dont la qualité d'ensemble (cavaliers et chevaux) fut jugée la meilleure.

Les chevaux employés étaient des charolais pleins de sang qui, mis en belle condition de muscles, ont remporté tous les suffrages.

Voici, du reste, les origines des chevaux de cette reconnaissance : Canari II, 9 ans, par Hors d'Œuvre, pur sang et Urgente, demi-sang du dépôt de Remonte de Mâcon (lieutenant Moulin) ; Fulton, 8 ans, par Hors d'Œuvre, pur sang et Coquette, demi-sang (maréchal des logis Jandot) ; Vasistas, 9 ans, par Gil Blas, pur sang et Ursule, demi-sang (brigadier Prost) ; Discobole, 8 ans, par Lièvre, demi-sang et Wola, pur sang (cavalier Ferrier) ; Gilbert, 9 ans, par Gil Blas, pur sang et Tatavala (cavalier Pot) ; Belle, 9 ans, par Reynier, demi-sang et Blondinette, demi-sang (cavalier Colin).

LA PISCICULTURE POUR TOUS

Nous sommes en pleine saison de pêche et tous les fervents n'ont souci que d'« aicher » les hameçons et d'« amorcer le coup ». L'ouverture de la chasse arrive, que de gens sont déjà tout prêts à partir en campagne !

L'essentiel est de rentrer chez soi le carnier bondé.

Mais tout cela c'est détruire !

Le parasite des chasses et des pêches banales, ce petit amateur plus anxieux de rapporter beaucoup que de jouir avec dilettantisme de son sport favori, voilà l'ennemi juré de la production des chasses et pêches banales.

Lorsqu'il aura raréfié cette production, vous l'entendrez crier bien vite et bien fort au voleur. Il accusera la négligence des gendarmes et la désinvolture du braconnier, mais loin de lui l'honnête pensée d'avouer que sa convoitise et son insatiabilité le classent parmi les animaux nuisibles.

Vous m'objecterez que chacun peut détruire, mais que peu de gens sont aptes à contrebalancer leur destruction par un repeuplement efficace; qu'au surplus il y a encore de bons coins, tel l'étang de Pouras, en Seine-et-Oise, où, pour n'avoir pesé que leurs grosses pièces, des pêcheurs, une dizaine, firent le jour de l'ouverture six cent quinze livres de tanches. Vous me direz que M. Raboulin, le maître batelier de Juvisy, a pris, ces jours-ci, devant la porte de son restaurant et à la ligne, quarante-huit barbillons variant de trois à onze livres. Il n'en est pas moins vrai que nous avons connu, il y a vingt ans, des cours d'eau pour lesquels l'insouciance du pêcheur insatiable, du pêcheur destructeur, de concert avec la nocivité des engrais chimiques, la consommation des animaux nuisibles et le rapt éhonté des braconniers, a été une cause de ruine absolue.

Vous m'objecterez encore que cette restitution nécessaire est incompatible avec les occupations de tout le monde et qu'une onéreuse installation ..

Ecoutez bien cette preuve manifeste du contraire :

A Paris, en plein quartier des Champs-Élysées, un sportsman bien connu dans nos expositions canines pour sa remarquable sélection de pointers, M. Amédée Bonnomet, se livre à temps perdu à l'élevage de la truite.

Il y acquit déjà un intéressant succès, puisque son alevinage des années dernières lui permet de pré-

senter maintenant des élèves de douze cents grammes. Voici comment il procède :

Des œufs de provenance commerciale sont expédiés de divers établissements français. L'Isère en fournit d'excellents. Ceux également appréciés qui viennent d'Autriche ou d'Allemagne arrivent sur de petites claies garnies de toile. Ces œufs ont été évidemment fécondés. Le bac qui contient la clé est entouré d'une installation spéciale, sorte de doublure contenant de la glace.

A Paris, les œufs sont reçus dans un appareil également aménagé de claies de verre et comportant dans tout son ensemble un mètre cinquante de haut, un mètre vingt de long et soixante centimètres de large, c'est-à-dire la plus grande dimension de chacun des quatre bacs superposés. Chaque bac est de soixante centimètres sur vingt-cinq, avec vingt centimètres de profondeur. Il comporte à chacune de ses extrémités latérales une contre-cloison à trous permettant à la vidange de se faire graduellement, sans obliger les alevins à lutter contre un courant excessif et qui les pousserait en masse sur un point donné. Le débit

d'eau est de trois litres par minute. Le courant établi dans le bac supérieur se communique ainsi de l'un à l'autre. Mais il est à remarquer que les alevins du bac supérieur sont toujours les plus vigoureux, comme bénéficiant d'une quantité d'oxygène plus considérable. Aussi, par une intéressante modification, M. Bonnomet se propose-t-il, au moyen d'un simple tuyau de plomb à quatre branches, de distribuer directement l'eau à chaque bac et de donner à chacun son écoulement respectif par un système analogue. Sous cet ingénieux appareil se trouve un égout. Inutile de dire que la nuit chaque réservoir est recouvert d'un cadre de toile métallique, pour éviter les incursions des rats.

L'eau coule trois jours avant que les œufs n'aient été disposés. Chaque année, acide et ripolin ayant assuré le maximum d'hygiène, les récipients doivent être désinfectés de toute odeur et de tout ingrédient nocif.

Les œufs de truite mettent environ six semaines à éclore, à dater du jour de leur fécondation, mais il est plus pratique, dans le cas présent, de ne recevoir que des œufs très avancés, à quatre ou cinq jours même de leur éclosion. Plus l'embryon est avancé, moins il y a de perte à l'éclosion. Le plus important des soins à donner jusqu'ici



UN BEAU TABLEAU

48 BARBILLONS PRIS A LA LIGNE PAR M. RABOULIN, A JUVISY



UN APPAREIL DE PISCICULTURE SIMPLE ET PEU EMBARRASSANT
M. BONNOMET DONNANT A MANGER A SES ALEVINS

est l'élimination des œufs blancs, qui, vivement, prendraient la *mousse* et contamineraient les bacs en 48 heures.

Les alevins éclos, gardez-vous de leur donner à manger avant la résorption de leur vésicule.

Ils se tiennent jusqu'alors au fond des bacs et sont très sensibles à l'orage qui, même plus tard, leur sera néfaste encore. Bientôt vous vous apercevrez que tous vos alevins prennent un caractère remuant, suivent à travers la masse limpide les globules d'air qui s'échappent et les mille riens en suspens, bref qu'ils cherchent à se procurer quelque chose. C'est la faim qui les excite. Tamisez, au plus fin tamis, de la pulpe de rate de bœuf que vous délayez, quatre à cinq fois par jour servez ces repas à vos élèves. Deux cents grammes de rate forment la ration quotidienne de huit mille alevins jusqu'à l'âge de trois semaines. On peut ensuite doubler le poids de chaque distribution. Un excellent procédé de distribution, quand les alevins ont atteint quatre ou cinq semaines, est de fixer la pulpe sur la cannelle d'un porte-allumettes. Sa forme de cône tronqué est très convenable à cet effet.

Vos élèves resteront pendant six semaines à ce régime. Les trois principaux points sur lesquels j'attire votre attention sont alors :

1° Nettoyez chaque jour, la pipette par pression et un pinceau par capillarité absorbent les déjections et autres impuretés suivant que l'eau est haute ou basse. Les poissons morts sont enlevés à la pince.

2° Ne donnez au repas que la partie tamisée de la rate. La partie fibreuse qui reste sur le tamis doit être rejetée. Ces tissus membraneux se gonflent comme une éponge, les alevins y voient un abri et se coulent dans ces flocons, telle l'épinoche dans son nid.

3° Veillez à la *mousse*. Cette maladie parasitaire anéantit un élevage en quarante-huit heures. Pourtant, M. Bonnomet a obtenu un succès très net en opérant sur les alevins de la façon suivante. Deux cent cinquante grammes de gros sel sont dissous dans vingt-cinq litres d'eau. Les alevins restent au maximum cinq minutes dans cette dissolution. Ils sont ensuite rendus à l'eau courante et reprennent rapidement leur couleur naturelle.

Notons l'importance de la considération suivante : le débit d'eau doit être réglé de telle sorte que les alevins ne soient ni pressés, ni froissés contre les parois des bacs.

La pulpe est distribuée aux alevins pendant leurs quatre premiers mois. A partir de cet âge, nous leur donnerons de la viande de cheval passée au broyeur américain et soigneusement dépourvue de graisse.

Dès qu'ils ont atteint leur cinquième mois, n'hésitez pas à transporter vos élèves en rivière. Vous favoriserez ainsi leur croissance. Il y a, toutefois, une méthode pour le transport.

A l'arrière d'une automobile sera disposé un réservoir spécial dont l'orifice est fermé par une sorte de bouchon de glace, comme l'indique notre illustration. Les cahots font jaillir la surface de l'eau sous le bouchon de glace qui, ainsi léchée, entretient la masse du réservoir à la température voulue. Il est à remarquer qu'au départ du véhicule, le poisson se colle au fond du réservoir et s'y maintient jusqu'à l'arrivée. Il semble que ce soit toujours ainsi qu'il traduise, même en rivière, les brusques perturbations qu'il ait à redouter.

Ce mode de transport ne lui est point préjudiciable puisque sur huit mille sujets transportés, et malgré une panne d'auto qui leur imposa dans le réservoir un séjour de six heures, quinze individus seulement ont péri.

La durée ordinaire du trajet effectué par M. Bonnomet est de deux heures. Bien qu'un très brûlant soleil ait paru rendre cette opération très difficile l'an dernier, il est à remarquer qu'aucun alevin n'a péri.

Voyons maintenant com-

ment veiller à la conservation des poissons.

Dès leur arrivée, passez-les du réservoir dans le grand bac installé en rivière, mais en ayant eu soin de procéder dans le premier à un changement d'eau graduel qui demandera une demi-heure environ. Un changement brusque serait très préjudiciable.

Le séjour dans ce grand bac est de quatre mois. Les alevins ont alors sept centimètres de long et sont de la grosseur d'un beau vairon. Ils ont alors huit mois et peuvent être abandonnés à eux-mêmes. Dès l'âge de trois mois, l'élevage peut bénéficier d'un emploi spécial de la pulpe de rate. Ce déchet est abandonné à la putréfaction et les asticots qui naissent sont distribués trois jours après leur naissance. Mieux vaut même les sélectionner, car trop gros ils étoufferaient nos jeunes truites.

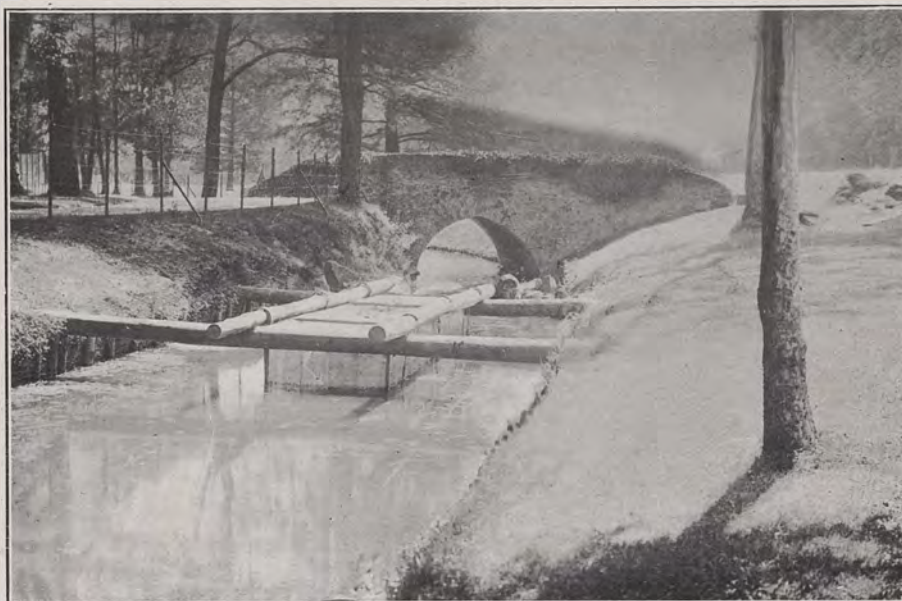
La caisse où les alevins attendent leur adolescence est, comme nous l'avons vu, suspendue à la surface d'un canal ou d'une rivière. Elle est construite en fer galvanisé et mesure quatre mètres de long sur un mètre de haut et un mètre de large.

Lorsqu'ils seront âgés d'un an, nos poissons recevront comme nourriture du hareng dessalé. Chaque hareng est coupé en quatre morceaux subdivisés eux-mêmes en autant d'autres de cinq grammes pour des alevins d'un an. Tel est le secret de l'élevage de la truite dont le succès dépend, comme l'a prouvé M. Bonnomet, non des appareils mirobolants qu'on y peut employer, mais du bon soin qu'on y apporte.

Joseph LEVITRE.



L'AUTOMOBILE-RÉSERVOIR POUR LE TRANSPORT DES ALEVINS



BAC DANS LEQUEL SONT CONSERVÉS LES ALEVINS EN RIVIÈRE
JUSQU'AU JOUR DE LEUR LACHER



TOUT COMME LES HOMMES, LES FEMMES SONT, EN ANGLETERRE, DE FERVENTES ADEPTES DU TIR A L'ARC

LE TIR A L'ARC

PLUS que jamais le tir à l'arc est en faveur chez nos voisins d'outre-Manche, et pourtant, ce sport bien français (car après tant d'évolutions à travers les siècles, il est devenu tel) nous revient d'Angleterre avec un nom quelque peu transformé, l'archery, et paraît devoir, comme du reste tout ce qui nous vient d'Angleterre, devenir à la mode chez nous et être pratiqué durant les prochaines vacances dans nos parcs, dans nos jardins et aussi sur nos plages.

Mais pourtant, ceux-là même qui vont se livrer à la pratique du tir à l'arc, et qui vont en devenir de fervents adeptes, ne se doutent certes pas que dans certains de nos départements le tir à l'arc a conservé ses anciennes coutumes, que son jeu s'exécute comme il avait lieu jadis, et que les archers — sportsmen aujourd'hui — ne sont, dans leurs associations, que les descendants de ceux qui formaient les compagnies d'autrefois.

Le *Sport Universel Illustré* a eu déjà plusieurs fois à parler du tir à l'arc, mais ses lecteurs ont pu oublier les détails rétrospectifs qu'il a donnés, et peut-être ceux-ci, brièvement résumés, leur rappelleront-ils que l'archerie, un peu tombée en désuétude (grâce aux nou-

veaux sports probablement), constitue l'une de nos plus anciennes institutions nationales.

Les compagnies d'archers, dont les abbés de Saint-Médard-lès-Soissons étaient grands maîtres, s'appuient sur des chartes de Charles le Chauve, remontant au IX^e siècle, certaines même prétendent, à tort

ou à raison, avoir été établies par saint Prince, en l'an 471 de l'ère chrétienne.

Il est de fait que, puisque tout à l'heure nous allons parler du sport de l'arc, ceci est un véritable record.

Reste à savoir... mais n'approfondissons pas. Il n'y a que la foi qui sauve. Quoi qu'il en soit, il est établi que les compagnies d'archers remontent à fort loin, et que ces associations armées furent, dans le Nord de la France, l'instrument de la révolution plébéienne contre la féodalité; elles surent ainsi s'attirer les sympathies des abbayes et des monastères d'abord, qui leur imprimèrent le

caractère religieux qu'elles devaient conserver durant des siècles.

Puis, dans la suite, la royauté comprenant, elle aussi, tout le parti qu'elle pouvait en tirer toujours pour combattre la féodalité, n'eut garde — et pour cause — de se passer de ses services.

D'où tous les privilèges que la royauté leur reconnut, privilèges



UN MATCH INTER-COMTÉS DE TIR A L'ARC EN ANGLETERRE

que ces compagnies s'étaient déjà d'elles-mêmes arrogés. Pour en terminer avec ces détails rétrospectifs, disons que n'était pas archer qui voulait.

Les compagnies d'arc ne conféraient à leurs membres le titre de « chevaliers » qu'après de mystérieuses épreuves, anodines, du reste, quand on les compare à celles qu'on imposait autrefois aux postulants de l'ordre des Templiers ou aux néophytes de la Franc-Maçonnerie.

Un serment était prêté par le postulant entre les mains du capitaine de la compagnie, serment qu'il faisait sur un arc muni de sa corde et de sa flèche, l'ensemble de ces trois objets devant représenter la Sainte Trinité : l'arc figurait le Père, la flèche le Fils, la corde le Saint-Esprit.

Les chevaliers devaient aussi faire partie de la confrérie de Saint-Sébastien, puissante organisation qui allait de pair avec la Chevalerie de l'Arc.

A côté de la Chevalerie de l'Arc, s'institua dans la suite et sur des bases à peu près analogues, celle de l'Arbalète d'abord, puis, avec le progrès de la science, celle de l'Arquebuse.

Une réforme complète se produisit en 1733, et c'est de cette époque que datent les règlements — en usage aujourd'hui encore — rédigés par l'abbé de Pomponne, grand-maître des archers de Saint-Médard-lès-Soissons, « pour toutes les Compagnies du noble jeu de l'arc ».

Remarquons que, sauf la région du Nord qui, grâce à sa proximité de la Belgique, a conservé l'usage du jeu de l'arc, celui-ci ne s'est maintenu que dans les provinces où pouvait se faire sentir l'influence de la grande-maîtrise de Soissons : la Picardie, l'Île-de-France et la Champagne.

Aujourd'hui les compagnies d'arc n'existent plus que dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de l'Oise, de la Seine-et-Marne, de la Seine-et-Oise et de la Seine.

On ne sait généralement pas, en effet, que Paris compte cinq de ces compagnies.

La plus ancienne est la *Compagnie d'Ulysse*, fondée en 1733 ; la *Compagnie du Maine* (1809) ; la *Compagnie La Réunion* ; la *Compagnie du Centre de Belleville* (1857) et la *Compagnie Saint-Pierre-Montmartre* (1862).

Vers 1850, les deux cents compagnies d'archers existant, tant à Paris que dans la banlieue, s'organisèrent en « Familles », qui, groupées ensemble, formaient une sorte de conseil supérieur de la Chevalerie.

Ces « familles » se sont récemment transformées en une association amicale sous le nom de « Fédération des Compagnies d'Arc de l'Île-de-France ».

Les concours de tir à l'arc sont appelés « Bouquets provinciaux » et ont toujours été vus avec bienveillance par les divers gouvernements qui se sont succédés en France depuis la Révolution.

Le duc d'Anjou, jaloux de continuer les traditions des princes de Condé, fut un des protecteurs du jeu de l'arc et fonda même un prix pour la compagnie de Chantilly, libéralité dont, depuis la

mort du duc, l'Institut assure la continuation, bien que beaucoup de nos immortels ignorent probablement ce détail.

Le Président de la République a également offert un prix, qui figure souvent dans les plus importants Bouquets provinciaux.

Le jeu de l'arc, tel qu'on le pratique aujourd'hui en France, est de deux sortes : le tir aux buttes ou aux berceaux et le tir à la perche.

Ce dernier ne se fait que dans la région du Nord, l'autre dans les autres départements.

Ils sont très différents l'un de l'autre.

Le tir à la perche, en usage dans le Nord et le Pas-de-Calais, la Belgique et la Hollande, consiste en un mât de bois ou de fer d'environ 30 mètres de hauteur, avec une base de 30 à 40 centimètres de diamètre.

Il est terminé par une armature en fer, composée de branches superposées et d'un certain nombre de barres, situées dans le même plan vertical, ayant des dimensions différentes, selon la hauteur à laquelle elles se trouvent placées, et l'ensemble de l'armature donne l'aspect d'une pyramide dont l'extrémité supé-

rieure de la perche ferait le sommet. Cette pointe se trouve à 35 mètres du sol. Sur les barres verticales se trouvent disposés les « oiseaux », de simples morceaux de bois cylindriques de 5 centimètres de longueur sur 3 centimètres de diamètre, auxquels une houppe de plumes, maintenue par un fil de fer, donne l'aspect d'un oiseau.



LE DÉFILÉ DES ARCHERS A TRAVERS LA VILLE, CLASSIQUE PRÉLUDE DE TOUS LES CONCOURS FRANÇAIS



GRUPE DE TIREURS AVANT L'OUVERTURE D'UN CONCOURS

L'oiseau le plus élevé — celui qui est fixé sur la pointe de la perche — est le « coq » ; ceux des branches les plus rapprochées de lui sont les « poules » et les « canes » et ceux qui en sont le plus éloignés se désignent sous le nom de « petits oiseaux ».

Les prix alloués à ces divers oiseaux sont variés.

Dans les parties ordinaires, le coq vaut généralement 5 francs, les poules 4, les canes 3 et les autres oiseaux 2 francs.

Dans les concours de tir, toutefois, ces prix se trouvent considérablement augmentés, et c'est ainsi, par exemple, qu'il y a quelques années, dans un concours qui eut lieu aux environs de Tournai, le coq valait 10.000 francs et le plus petit des oiseaux 300.

On comprend que des prix aussi importants attirent beaucoup d'amateurs.

Le tir vertical nécessite une très grande pratique, la justesse du coup d'œil ainsi qu'un vigoureux effort physique.

On cite, à ce propos, le cas de deux tireurs, un Belge et un Lillois, qui, dans un match à Saint-Maurice, tirèrent de 6 heures du matin à 7 heures du soir, ne s'arrêtant qu'une demi-heure pour prendre leur repas.

Pendant ces onze heures, chacun d'eux tira 1.300 flèches, développant ainsi un effort accumulé de 45.000 kilos calculé sur la force de l'arc qui était de 35 kilos.

Le tir aux buttes se fait sur des cibles fixes, ce en quoi il diffère du tir à l'arc tel qu'on le pratique en Angleterre, où les cibles consistent en des disques de 0^m50 éloignés de 50 à 100 mètres du tireur.

Les buttes se composent d'un cadre en maçonnerie ou en bois, dans lequel on entasse des bottillons de paille, rognée avec soin, de façon à présenter une surface aussi égale que possible.

Elles sont abritées d'une toiture en auvent qui protège les tireurs contre les intempéries et a l'avantage de les conserver en bon état.

Dans les localités où les buttes sont en existence depuis de longues années, elles se trouvent en général disposées aux deux extrémités d'une avenue, dont les arbres en bordure se rejoignent, formant voûte.

C'est là ce qui a fait, par erreur, attribuer son origine au nom de tir aux berceaux.

Nous disons bien : par erreur, car le mot « berceau » est dérivé du vieux mot « bercer », qui signifiait : tirer à l'arc.

Le berceau n'était donc, dans le principe, que la cible et ce n'est que dans la suite que, par extension, on appela ainsi la voûte de feuillage qui recouvrait l'allée.

En France, deux allées parallèles, séparées par une bande gazonnée, joignent les deux buttes. L'ensemble de ces deux avenues porte le nom d'« allée du Roi ». Roi du jeu, s'entend, car

c'est encore ainsi qu'on appelle, comme jadis, le vainqueur du concours de tir.

Les cibles ou cartes, dans la région du Nord, où l'on tire « au cadran », sont divisées en segments qui ont chacun leur valeur particulière.

Le plus fréquemment, toutefois, les tireurs aux berceaux se servent de cartes de 0^m60 de large sur 0^m75 de haut, où se trouvent tracés deux cercles, appelés « Cordon noir » et « Cordon rouge » ayant respectivement 0^m40 et 0^m15 de diamètre.

Un noir de 0^m035 se trouve au centre et au milieu de celui-ci on voit un blanc central de 0^m010.

Les tireurs ont un nombre limité de flèches, variant de 40 à 80. Ils tirent tous à leur rang, envoyant une flèche dans un but — une seule à la fois — et une autre dans la cible qui se trouve située exactement en face de la première.

L'aller et le retour d'une butte à l'autre constitue une « halte » et, par suite, un tir de 40 flèches, par exemple, comporte donc 20 haltes.

La « buttée » est la cible garnie de toutes les flèches tirées.

En général, le nombre des prix par tir est de 35 à 40, auxquels il faut joindre encore les deux prix de Consolation qu'on donne aux deux tireurs qui viennent après le dernier de ceux qui ont gagné des prix.

Ces deux bénéficiaires de prix de Consolation se nomment « honneux ».

Le championnat de l'Arc de France fut institué en 1898, par la compagnie de Fontainebleau, et jusqu'à ce jour aucun changement n'a été apporté à ce règlement.

Qu'il nous soit permis de dire, toutefois, que pour décerner le titre de champion de l'Arc de France, on pourrait exiger peut-être une épreuve plus difficile que celle qui a lieu actuellement sur 50 mètres seulement.

C'est, du reste, aussi l'avis de bon nombre d'archers.

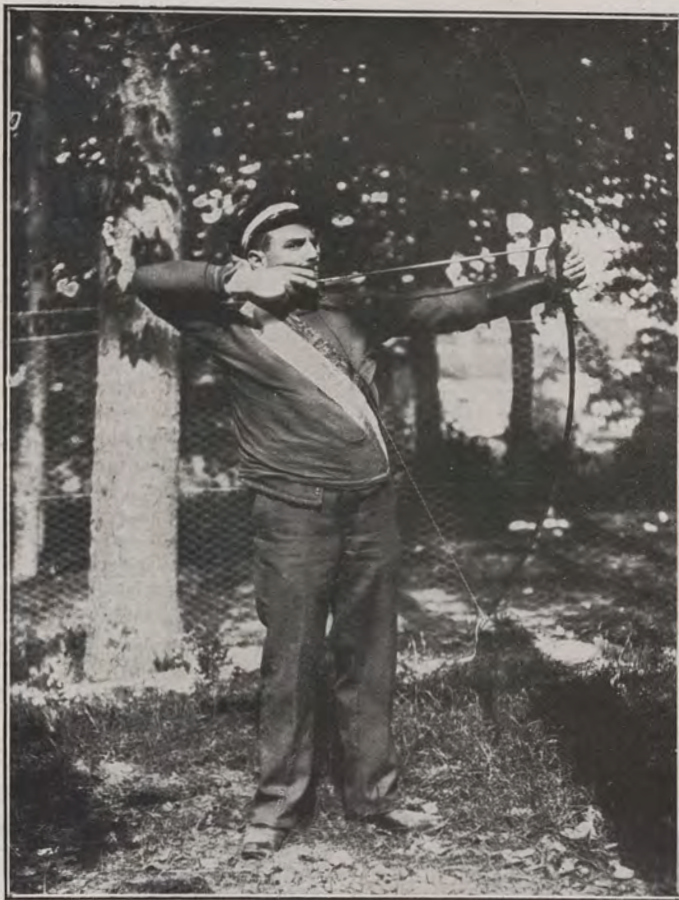
Le championnat se tire, chaque année, dans celle des villes qui, en rendant son Prix Général, demande, la première en date, à y joindre ce concours spécial.

Le titre de champion n'est pas décerné à celui des concurrents qui a placé la meilleure flèche, mais à celui qui en a le plus grand nombre dans le « Cordon doré », soit dans un cercle de 0^m47 de diamètre.

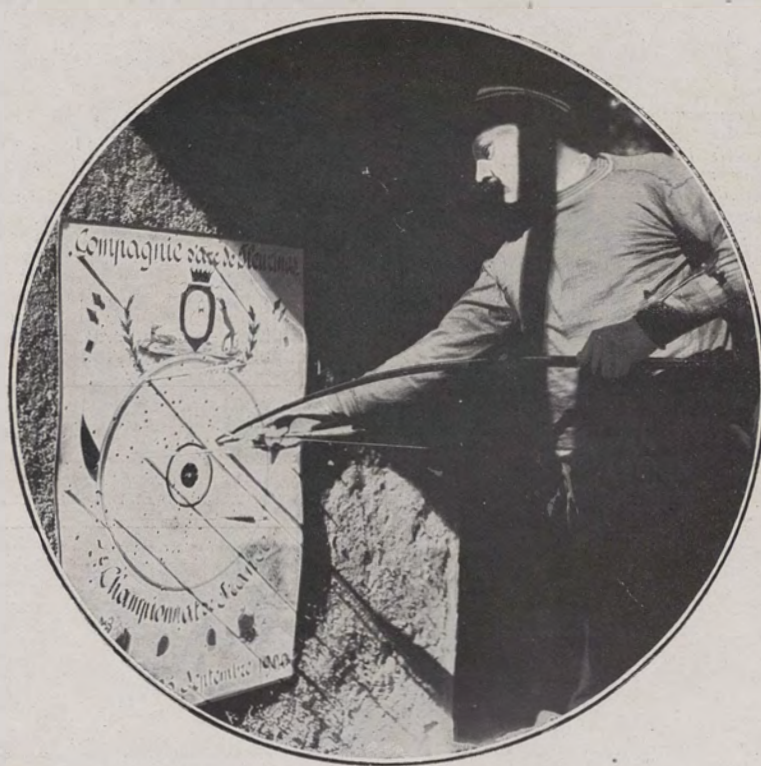
Ajoutons que seuls peuvent prendre part au championnat ceux des tireurs qui ont fait un minimum de 25 coups d'honneur — cordon doré — dans le concours du Prix Général qui le précède, et qui ne comporte qu'une série de 40 flèches.

Notons, pour terminer, que la France compte encore à l'heure actuelle plus de 20.000 tireurs à l'arc.

H.-R. WESTON.



CABARET, UN DES MEILLEURS TIREURS FRANÇAIS
EN POSITION DE TIR



APRÈS LE CONCOURS. — TIREUR CONTRÔLANT SES TOUCHES

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bien souvent les meilleures affaires sont les plus banales en apparence et les plus simples. C'est pourquoi le capitaliste les ignore ou les néglige tant qu'elles ne se sont pas imposées à l'attention par la notoriété qui suit le succès. Mais souvent alors l'heure est passée des grandes plus-values, car les nouveaux venus doivent se contenter des miettes puisque le gâteau a été partagé entre les premiers participants. Dans ma longue carrière d'observateur, j'en ai vu plusieurs de ces petites affaires dont on ne parle pas, car elles sont trop quelconques. Je les ai vu naître modestement, puis se développer, grandir, et tout à coup se tailler au grand jour une place importante. Une idée commerciale simple, mais très logique, très saine et suivie avec persévérance, avait fait tout leur succès. Je pourrais en citer bien des exemples à mes lecteurs. Je pourrais leur raconter comment tel commis de magasin devint multimillionnaire pour avoir eu l'idée de réunir dans le même hall les marchandises les plus diverses, suggérant à sa clientèle les « occasions » permanentes de ses complets à 39,50, de ses chapeaux de femme à 16,90 en passant par le rayon des appareils photographiques, de la pâte dentifrice ou des articles d'écurie.

Je pourrais aussi narrer l'histoire du petit marchand de café, juif errant de l'épicerie, qui dans chaque commune a trouvé un représentant pour brouetter ses produits, et lui fournir chaque jour une obole de un franc; or trente mille représentants rapportent 10 millions par an!

Mais plutôt que d'ennuyer mes lecteurs avec des « comptes » de fée, mieux vaut, chaque fois que l'occasion s'en présente, leur signaler la pierre précieuse inconnue lorsqu'elle est encore dans sa gangue.

Je ne crois pas y réussir trop mal.

Des indications données récemment à mes lecteurs, je ne veux retenir comme exemple aujourd'hui que les Sécheries de Morues de Fécamp. Cette affaire que je n'ai pas hésité à recommander chaudement vient encore une fois de me donner raison: l'an dernier son dividende était de 100 francs et voilà que cette année le dividende est de 160 francs.

Pour un titre qui vaut environ 1.300 fr. en Bourse du Havre, cela n'est pas trop mal. Sans aucun doute, les cours actuels sont appelés à progresser rapidement.

Nous en recauserons plus tard s'il en est encore temps.

Aujourd'hui je veux indiquer à mes lecteurs une petite affaire qui me paraît avoir un grand avenir.

La formidable prospérité des industries lorraines a occasionné depuis quelques années un encombrement des logements proches des mines et une activité toujours croissante des entrepreneurs de construction. Il en résulte que les terrains à bâtir augmentent très rapidement de valeur, et que rien ne saurait arrêter cet essor.

Une Société qui entreprendrait l'achat de ces terrains et la construction de maisons pour les ouvriers et employés qui arrivent en foule, réaliserait presque à coup sûr d'énormes bénéfices par la location de ses immeubles et la revente ultérieure de terrains non bâtis.

Telle est la petite Société de « l'Est Immobilier » fondée l'an dernier à titre d'essai. J'ai eu sur cette affaire de surprenants détails. Après avoir acheté une parcelle de terrain, elle en employa la moitié à construire un groupe de maisons qui furent louées immédiatement à un prix tel que le chiffre des loyers représente annuellement 8 % des premières immobilisations. La seconde moitié vient d'être employée au paiement partiel d'un nouveau terrain récemment acquis. Or, les chiffres révèlent que le premier a presque doublé de prix en moins d'un an.

L'opération est donc en tous cas des plus fructueuses, et me semble avoir un avenir considérable.

D'après mes renseignements, les promoteurs de l'affaire auraient l'intention d'augmenter un jour ou l'autre le capital de l'Est Immobilier. Je ne manquerai pas de tenir mes lecteurs au courant de cette affaire du plus grand intérêt et d'ailleurs patronnée par une des personnalités les plus marquantes de l'industrie lorraine.

Actuellement, je crois très difficile de se procurer des actions de l'Est Immobilier, toutes réunies dans les mains de quelques initiés. Cependant, si l'occasion s'en présentait, je conseille vivement de ne pas la laisser échapper.

Notre 3 % tend à se raffermir et clôture à 94,90.

Au Parquet, les Etablissements de Crédit pas bien

disposés. La Banque de Paris à 1740, le Comptoir à 937, le Lyonnais à 1495, la Générale à 790, le Crédit Mobilier à 687,50 et l'Union Parisienne à 1192.

Nos Chemins de fer: l'Est à 876, le Lyon à 1172, le Midi à 1029, le Nord à 1595, l'Orléans à 1235, l'Ouest à 922.

Les Chemins étrangers sans mouvement: les Andalous à 217, le Nord de l'Espagne à 996, Saragosse, à 402.

Les valeurs de traction sont: le Métro cote 635, le Nord-Sud 268, les Omnibus 711, les Voitures à Paris 26.

Les valeurs d'Electricité sont toujours fermes: la Thomson cote 803, la Société d'Electricité de Paris 587, les Câbles Télégraphiques 160,25, le Secteur Edison 900. Le Suez, 5535.

Les Fonds d'Etat étrangers:

Le Consolidé Anglais cote 79,50, le Brésil 4 % 1910 448, l'Extérieure 96,75, le Japon 1910 95,20, le Roumain 4 % 1910 94,25, le Russe 4 % Consolidé 1901 97,50, le 3 % 1891 84,40, le 5 % 1906 104,35 et le 4 ½ 1909 109,70, le Serbe 5 % 1902 atteint le cours de 503, le Turc Unifié cote 92,95.

Le Rio Tinto 1735, El Boleo 750, la Tharsis 143, le Cape Copper 161.

Les Mines d'or faibles: la Rand Mines cote 199, la Robinson Gold 205, la Goldfields 135.

Parmi les valeurs territoriales: Chartered 42, Zambèze 20,50, East Rand 123, Mozambique 27.

Les Mines diamantifères: De Beers 470, Jagersfontein 205.

Le Platine à 711,60.

Les valeurs de caoutchouc sont la Financière à 230, l'Eastern à 42, le Malacca à 253.

La Shansi, 47.

Les valeurs pétrolifères: Apostolake 100, Spies Petroleum 42, Maikop Spies 16,50.

A Lille, nos grands charbonnages: Anzin cote 8100, Courrières 3920, Lens 1225, Ostricourt 3010, Bruay 1250.

A Bruxelles: Fontaine-Lévêque cote 5330, Noel-Sart 3825, Sacré-Madame 4859, Trieu-Kaisin 1209, Monceau-Fontaine 7905, Houillères unies 640.

Le Froid industriel, 113.

PIERRE RIVIÈRE.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Vente au Palais le 29 juillet 1911, à 2 heures, PROPRIÉTÉ A PARIS RUE DENFERT-ROCHEREAU, 25

rue du Val-de-Grâce, 8, 8 bis et 12, et rue Pierre-Nicole prolongée (V^e arrondissement). ANCIEN COUVENT DES CARMELITES Bâtim^t d'habitation, chapelle, crypte, cours, jardin. Contenance: 4.653 mètres 93 cent., en neuf lots: 1^{er} lot: 442 mètr. 50 cent. M. à prix: 65.000 fr. 2^e lot: 749 mètr. 70 cent. M. à prix: 145.000 fr. 3^e lot: 463 mètr. 43 cent. M. à prix: 85.000 fr. 4^e lot: 466 mètr. 15 cent. M. à prix: 60.000 fr. 5^e lot: 843 mètr. 60 cent. M. à prix: 65.000 fr. 6^e lot: 490 mètr. 80 cent. M. à prix: 45.000 fr. 7^e lot: 428 mètr. 52 cent. M. à prix: 55.000 fr. 8^e lot: 389 mètr. 31 cent. M. à prix: 70.000 fr. 9^e lot: 380 mètr. 49 cent. M. à prix: 55.000 fr. Total des mises à prix: 645.000 fr.

S'adresser à M^e BRUNET, avoué; et à la Direction des Domaines de la Seine, 9, rue de la Banque (service des liquidations). N.

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant

à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine: Mardi, 10 heures.

A vendre: 5.000 fr., plus légère redevance sur les prix: Coolparts, gagnant nombreux prix et classé dans les premiers de tous les championnats internationaux en hauteur. Saute facilement 2 mètres et 7 mètres de large. — Ecrire Cte L. d'Havrincourt, Tourmauville, par Evreux (Calvados). 864

Cause départ et cessation concours: « Daisy's Joy », très gros sauteur concours, gagnant nombreux prix dont championnat Pui-sance Paris 1910. — Handicap 10, 10, 30. Doux, excellente condition, beau modèle. — M. Aubéry de Bouley, 16, rue Ecuyère (Caen). 865

En toute confiance et garanties: ravissante anglo-bretonne, 4 ans. 1^m51, plein service, avec du chic, des allures et du fond,

attelée, montée, douce partout, absolument nette, large essai, papiers, photo. — M. Le Sage, villa Moren, Le Pouldu (Finistère). 866

1.075 fr., extraordinaire poney anglais, bai brun, 7 ans, 1^m39, sain et net, beau port de tête et de queue, brillantes allures, très vite, le kilomètre en 2^m10", grand fond, cinq lieues à l'heure, excessivement doux et sage, peur de rien, a toujours été conduit par dame et monté par enfant, toutes garanties, photographie. — Chaumont, chât-au de la Molière, par Billon (Puy-de-Dôme). 867

UN LIVRE DE SPORT

Le Traité de Fauconnerie et d'Autourserie, suivi d'une Etude sur la pêche au Cormoran, par ALFRED BELVALLETTE, traité

illustré de 75 fort jolies gravures, édité avec grand luxe, a pour but d'initier à la pratique de la chasse au vol, ce joli sport si délaissé aujourd'hui.

Il est impossible de lire les descriptions des différents vols sans éprouver le désir de se livrer au sport charmant qui fit les délices de nos ancêtres et qui revivrait certainement de nos jours, s'il était mieux connu et si, surtout, on n'en exagérait pas les difficultés.

Le Sport Universel Illustré, éditeur, 13, rue de Londres, Paris. — Envoi franco contre 15 francs.

Le Gérant: P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris P. MONOD, directeur.

CAMPEADOR
PARFUM ULTRA-PERSISTANT.
ED. PINAUD, PARIS

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES À CORNES sont RADICALEMENT GUÉRIES par le

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX: 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS 50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies